

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 22 décembre 2023

Le vingt-deux décembre à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

Étaient présents : Mmes, BAZIARD, ETCHART, GRAUX, et ainsi que MM. CLAVÉ, CAMGRAND, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LAPETRE, LETARGUA et SALEFRANQUE

22-12-2023-05

Secrétaire de séance élu : M SALEFRANQUE

Date de convocation le 15/12/2023

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 10
Procurations : 5
Votants : 15

Avaient donné pouvoir : Mme DAUBAS pouvoir à M. LACOSTE-PEDELABORDE
Mme LOQUET pouvoir LETARGUA,
M CLAVÉ pouvoir à MME ETCHART,
M LAPETRE pouvoir à Mme BAZIARD,
M HILLOOU pouvoir à Mme GRAUX.

OBJET : Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Monsieur l'adjoint aux travaux donne lecture à l'assemblée du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales) établi par le Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement Gave et Baïse, auquel la commune a transféré la compétence.

Ce document concerne l'exercice 2022 et il a été établi conformément aux dispositions de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui fait obligation au Maire de porter à la connaissance du Conseil Municipal le rapport de l'exercice précédent.

Où l'exposé de l'adjoint aux travaux et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

PREND connaissance du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable (article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales) établi par le SMEA Gave et Baïse, auquel la commune a transféré la compétence.

CHARGE Monsieur le Maire de notifier la présente délibération à Monsieur le Président du SMEA Gave et Baïse.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ

Pascal SALEFRANQUE
Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 08/01/2024

Reçu en préfecture le 08/01/2024

Publié le

ID : 064-216403964-20240108-22_12_2023_05-DE

